



10 JUILLET 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Politique territoriale

Alain Le Vern et Jean Louis Destans inaugurent la voie verte Verneuil-sur-Avre – Les-Barils

Jean Louis Destans, Président du Département de l'Eure et Alain Le Vern, Président de la Région Haute-Normandie ont inauguré, ce samedi 10 juillet à 14h30, la voie verte Verneuil-sur-Avre - Pullay - Les-Barils. Un équipement dont gestion et animation sont confiées à la Communauté de communes du Pays de Verneuil, présidée par Philippe Marie.

Permettant de relier Verneuil aux Barils et donc à Center-Parc, cette voie verte accessible aux cyclistes, rollers, piétons et personnes à mobilité réduite, est longue de 8,5km. Réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général et financée par le Département à hauteur de 75 %, elle a bénéficié aussi d'un accompagnement financier de la Région dans le cadre du « 276 », la Région apportant ici 25 % du montant des travaux. Le coût global de l'opération s'élève à 860 000 €TTC.

« Dans le cadre du « 276 » la Région accompagne le développement des voies vertes, souligne Alain Le Vern. L'objectif et le souhait des trois collectivités constituant le « 276 » est de travailler en partenariat à la consolidation de l'activité et de l'attractivité touristiques en Haute-Normandie. Cette volonté se décline pour nous par une implication dans les projets structurants dont la voie verte de Verneuil – les Barils » précisent les deux Présidents.

Les travaux de création de la voie verte ont débuté dès ce mois de janvier, pour s'achever au début de cet été. Elle est constituée, d'une bande roulante de 3 mètres de large dont le revêtement dur et roulant, de type enrobé, et de deux accotements d'un mètre de large de part et d'autre.

Sur sa partie finale d'environ 1500 mètres, entre le domaine des Bois Francs et Les Barils, les usagers doivent emprunter une « véloroute » et donc partager la voie avec les automobilistes.

« En règle générale, les voies vertes euroises sont aménagées sur des voies ferrées déclassées. Ce n'est pas le cas ici, explique Jean Louis Destans. La particularité de cet axe tient au fait que l'aménagement est réalisé sur des chemins ruraux, de Verneuil-sur-Avre, Pullay et Les Barils. A travers une convention d'occupation, le Département de l'Eure a été autorisé à occuper ces emprises afin de lui permettre la réalisation de cette voie verte. Les communes concernées ont consenti la mise à disposition dans l'état, à titre gratuit, des emprises pour permettre une valorisation touristique du territoire. »

La signalétique posée sur la voie verte est le fruit d'un travail mené par le Pays d'Accueil Touristique d'Avre d'Eure et d'Iton, Eure Tourisme et les territoires concernés. Elle a pour vocation de valoriser les richesses patrimoniales locales et les activités touristiques environnantes.

Cette opération, inscrite au contrat de Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton 2008-2010, traduit le caractère structurant du projet tant sur le plan touristique, que sur le plan de l'amélioration du cadre de vie.

Véloroutes et voies verte : La politique départementale

Adopté en 2002 par le Conseil général, le schéma départemental des véloroutes et voies vertes prévoit, à terme, la réalisation de plus de 140 kilomètres de voies vertes, sur quatre parcours. 107 kilomètres ont d'ores et déjà été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département (82 km) ou de la Communauté d'Agglomération Seine Eure (25 km).

49,5 km sont actuellement en projet. Fin 2009, le Conseil général avait investi près de 12 millions d'euros dans la mise en œuvre du schéma départemental des voies vertes.

Eure Aménagement Développement est mandaté par le Département depuis 2003 pour assurer la mise en œuvre du Schéma Départemental des Voies Vertes et Véloroutes.

Comités d'itinéraires

La gestion des voies vertes en maîtrise d'ouvrage départementale revient aux Comités d'itinéraire, qui regroupent les intercommunalités, les Pays, les offices de tourisme, Eure Tourisme et le Conseil Général. Ces comités se réunissent en moyenne une à deux fois par an. Le rôle et les engagements des partenaires sont définis par une convention de gestion, d'entretien et d'animation.

Le rôle des communes

Les territoires s'impliquent fortement sur l'entretien courant, la gestion technique des axes, avec des méthodes variables (régie directe ou marchés de prestation). Les collectivités sont également à l'origine de la réalisation d'équipements connexes à la voie verte (aire de pique-nique, halte vélo...). L'animation est la plupart du temps déléguée aux offices de tourisme.

Le rôle du Département

Les grosses réparations de la voie verte (bande de roulement, remplacement du mobilier de sécurité) restent de la responsabilité du Département, par l'intermédiaire des agences routières.

Le Département de l'Eure, propriétaire de l'emprise de la voie, conserve l'entretien, en grosses réparations y compris sur les ouvrages d'art, le renouvellement de la signalétique touristique (hors signalétique de sécurité dont le renouvellement et l'entretien demeurent de la compétence des collectivités), le remplacement du mobilier de sécurité (barrières des intersections, bornes amovibles, garde-corps, potelets).

Toutefois, afin de clarifier et simplifier les interventions sur ces axes par les Agences Routières Départementales, un référentiel technique incluant plans, coordonnées des gestionnaires, données techniques (sur la bande de roulement, le mobilier, la signalétique touristique) ainsi qu'un guide de procédures (entretien, incidents) est transmis à chaque agence (en cours d'élaboration).

Animations sur les voies vertes

Le Conseil général a décidé de soutenir, dans la continuité des travaux du C3D et en cohérence avec le 5è Schéma Départemental du Tourisme, les projets d'associations et de collectivités consacrés à l'animation des voies vertes. Cette démarche a été expérimentée en septembre 2009, lors des Journées Nationales des Voies Vertes et devra, pour être reconduite en 2010, s'organiser en concertation avec les comités d'itinéraires.

L'objectif pour le Département est le développement d'une offre touristique innovante et structurée favorisant le développement d'initiatives sur notre territoire tout en valorisant les équipements financés par le Département.

Contacts presse :

Région Haute-Normandie
Sophie de Santis
Attachée de presse
02.32.76.86.53
06.22.80.54.32
sophie.desantis@cr-haute-normandie.fr

Département de l'Eure
Philippe Lebault
Attaché de presse
02 32 31 93 11
Port : 06 70 48 42 52
philippe.lebault@cg27.fr